



1 Vertigo étroit © STEFFEN SCHELLHORN  
2 Coquilles du Vertigo étroit © OLIVIER GARGOMINY





# Le Vertigo étroit

*Vertigo angustior* Jeffreys, 1830

État de conservation en France dans le domaine continental : **Défavorable mauvais**



## Description

Ressemblant à un minuscule grain de riz doré, le Vertigo étroit affiche une longueur de 1,5 à 1,9 mm pour un diamètre inférieur au millimètre. Il s'agit du seul vertigo vivant dans les zones humides à avoir une coquille senestre, c'est-à-dire dont l'ouverture se trouve à gauche de l'axe de l'enroulement de la coquille ; les autres vertigos ont une ouverture située à droite de cet enroulement. Ainsi, quel que soit l'âge de l'individu, son identification ne pose généralement pas de problème, moyennant l'utilisation d'une loupe de botaniste ou d'une loupe binoculaire. Pour mémoire, les espèces du genre *Vertigo* possèdent deux tentacules, improprement appelées « cornes », ce qui les distingue des autres espèces de Gastéropodes\* de l'ordre des Pulmonés qui en ont quatre.

Le Vertigo étroit est difficile à découvrir sur le terrain, car il vit caché dans la litière et les mousses ; la prospection à sa recherche doit donc être très attentive.

## Écologie

L'écologie du Vertigo étroit est l'une des plus mal connue des quatre espèces de ce genre inscrites aux annexes de la directive « Habitats-Faune-Flore », en particulier ses préférences à l'échelle du microhabitat. Toutefois, les éléments recueillis en Europe ont permis de classer les habitats du Vertigo étroit en trois grandes catégories : les zones humides alcalines\* intérieures, les milieux littoraux et les dalles calcaires. En France, il se rencontre dans deux de ces habitats : les zones humides alcalines\* intérieures et les milieux littoraux. Le Vertigo étroit est caractéristique des habitats de transition pourvu qu'ils soient humides et riches en éléments basiques. On le rencontre donc dans les tourbières alcalines\*, dans des roselières ou dans des cariçaies\* en lisière de boisement par exemple, dans les hauts de prés salés, les ourlets et les franges des dépressions arrière dunaires. Il vit dans la litière et ne s'aventure guère sur la végétation dressée. Il demande un sol meuble et il est très sensible au tassement de celui-ci.

## Répartition, état des populations

Le Vertigo étroit est une espèce centre-européenne, ayant une répartition allant jusqu'en Iran en passant par la Turquie. Les populations situées en France se trouvent en limite occidentale de son aire de distribution.

En France, il est présent vivant en Haute et Basse Normandie, en Picardie, dans le Nord-Pas de Calais, en Île-de-France, en Champagne-Ardenne, en Lorraine, en Alsace, dans le Centre, en Rhône-Alpes, en Provence-Alpes-Côte d'Azur et en Midi-Pyrénées. Le Vertigo étroit est une espèce largement répandue, mais ayant des populations qui sont très localisées. Même s'il n'existe pas de données concernant ses effectifs, son état de conservation dans notre pays est considéré comme « Défavorable mauvais ».



## Situation régionale

La première mention du Vertigo étroit en Lorraine remonte à 2005, date à laquelle il a été trouvé dans un petit marais alcalin\* de Moselle. Depuis lors, il a pu être identifié dans plusieurs autres petites zones humides situées dans le même département. Toutes ces zones humides sont des tourbières alcalines\* où la végétation est caractérisée par le Jonc à tépales obtus *Juncus subnodulosus*. Il a également été observé dans les prés salés de Marsal et de Blanche-Église. Dans le département de la Meuse, le Vertigo étroit a été observé dans une prairie humide tourbeuse\* pâturée située dans le marais de Troyon, à Vaux-lès-Palameix.

À ce jour, le Vertigo étroit n'est connu que dans neuf sites en Lorraine. Compte-tenu de la faible superficie des sites où il a été observé, son état de conservation paraît précaire. Aussi toutes les dispositions doivent être prises afin de garantir la pérennité de ses populations dans les sites Natura 2000 où sa présence est avérée.

## Menaces et gestion

Le Vertigo étroit est menacé par la destruction, ainsi que par l'altération de ses habitats. Entre autre, l'assèchement des zones humides par le drainage, l'eutrophisation\* généralisée de ses habitats par l'enrichissement de la nappe d'eau par les fertilisants, la mauvaise gestion conservatoire de ses habitats (pâturage inadéquat, fauchage ne prenant pas en compte la phénologie\* de l'espèce, etc.) sont les principales menaces identifiées. L'action prioritaire est la préservation des sites où vit le Vertigo étroit, puis l'étude précise de ses exigences écologiques pour déterminer ses habitats sur le site, ce qui permettra de préciser les mesures de gestion qui seront les plus adaptées.

## Sites désignés pour cette espèce

FR4100219      FR4100232      FR4100244

## Bibliographie

BENSETTI F. & GAUDILLAT V. (COORD.) (2004)  
BIOTOPE - CUCHERAT X. & ROUSSEL T. (2011)  
CSL - RICHARD P. (2007)